

# Connecteur eHealth AllsoftPlus

## Contenu

Objectif	2
Configuration	3
Télécharger le certificat	3
Situation 1 : Certificat actuel disponible, mot de passe du certificat connu	3
Situation 2 : Le certificat actuel ne peut pas être récupéré ou vous ne vous souvenez pas de passe	
Situation 3 : Aucun certificat n'est actuellement utilisé	5
Après la charge Error! Bookmark not	defined.
Partage de certificats	6
Authentification	7
Nouvelles fonctionnalités	7
Données des membres	7
еВох	8

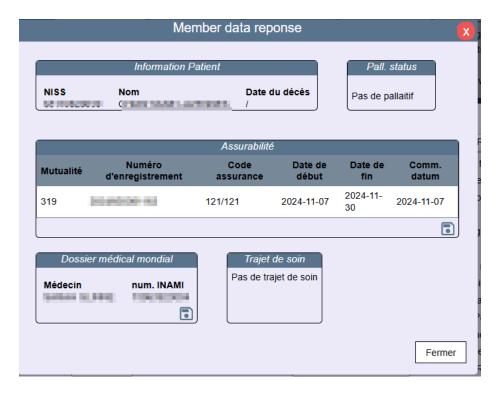


## Objectif

Ce document décrit comment vous pouvez passer du connecteur e-contract au connecteur eHealth d'AllsoftPlus et quels avantages cela comporte. Dès lors que vous aurez effectué les changements pour activer le connecteur AllsoftPlus, vous n'aurez plus besoin d'une eID pour la connexion MyCarenet et eHealth et vous serez également en mesure d'utiliser ces services depuis un appareil mobile.

<u>ATTENTION</u>: veuillez ne pas tenir compte de ce document si vous avez déjà migré vers le nouveau connecteur.

Une manière simple de le vérifier est de vous déconnecter, reconnecter et ensuite effectuer une vérification d'assurabilité patient. Si le programme vous demande d'introduire votre eID, c'est que vous n'avez pas encore migré. Veuillez alors poursuivre la lecture de ce document. Si en revanche aucune lecture de carte ne vous est demandée et qu'un écran similaire à celui-ci apparait (veuillez évidemment bien sélectionner un patient disposant d'un NISS valable), c'est que vous utilisez déjà le nouveau connecteur





## Configuration

### Enregistrer le certificat dans AllsoftPlus

Pour pouvoir utiliser le nouveau connecteur eHealth d'AllsoftPlus, votre certificat eHealth doit être enregistré sur AllsoftPlus.

Le certificat eHealth est un **fichier** avec l'extension **p12**. Lors de la création de ce certificat (que vous avez effectué via l'application du gouvernement), vous avez également dû fournir un mot de passe. A moins que vous n'ayez pris une sauvegarde de ce certificat sur un autre dossier que le dossier par défaut, ce certificat se trouve sur l'ordinateur que vous avez utilisé pour créer le certificat.

Ce fichier est stocké dans le dossier suivant:

- Sur Windows : C :\Utilisateurs\nom\_utilisateur\ehealth\keystore
- Sur Mac : /Utilisateurs/ nom\_utilisateur /ehealth/keystore

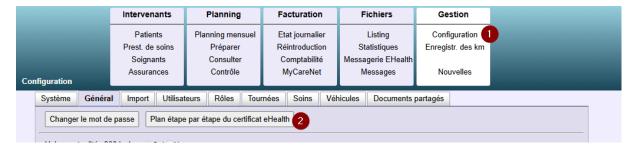
→ Ou *nom utilisateur* est le nom du compte avec lequel vous êtes connecté.

Les **étapes** à suivre pour activer le connecteur dans AllsoftPlus dépendent de la mesure dans laquelle vous disposez déjà de ces données de votre certificat eHealth. Nous listons ci-dessous les différentes **situations** .

# Situation 1 : Le certificat valide est stocké sur votre ordinateur et vous connaissez le mot de passe du certificat

Tout ce que vous avez à faire est d'enregistrer ce certificat dans AllsoftPlus.

Ces étapes sont décrites dans le plan étape par étape :



Commencez à l'étape 3 et suivez les étapes à partir de là :

Etape 3: Télécharger le certificat

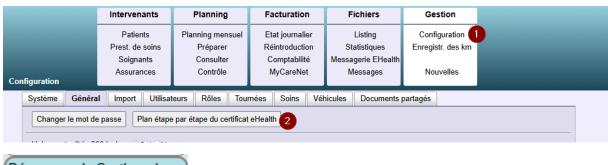


# Situation 2 : Le certificat actuel ne peut pas être récupéré ou vous ne vous souvenez pas du mot de passe

Dans ce cas, le certificat devra être remplacé par un nouveau certificat. Pour ce faire, vous devez d'abord révoquer le certificat actif dans le Gestionnaire **de certificats**, puis suivre les étapes de création d'un **nouveau certificat**.

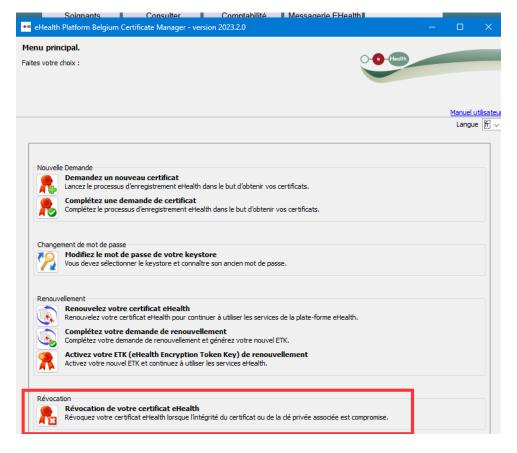
Le démarrage du gestionnaire de certificats est expliqué dans le plan étape par étape au début.

Attention : vous devez vous munir de votre lecteur de carte d'identité et de votre carte d'identité. S'il s'agit d'un groupement, c'est la personne en charge du groupement qui doit effectué cette opération.



Démarrage du Gestionnaire de certificat

Ensuite, une fois que vous avez démarré le gestionnaire de certificats, faites défiler jusqu'en bas. Là, appuyez sur le bouton « Révocation de votre certificat ehealth »:





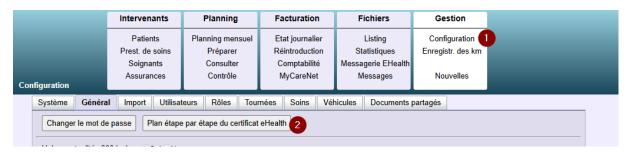
Suivez les étapes pour révoquer votre certificat actuel.

Après cela, vous pouvez poursuivre les étapes du plan étape par étape pour demander, compléter et télécharger un nouveau certificat dans AllsoftPlus.

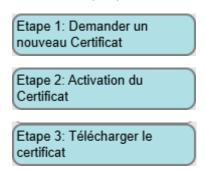


#### Situation 3: Aucun certificat n'est actuellement utilisé

Si aucun certificat n'a encore été créé ou s'il n'existe plus de certificat valide, vous pouvez suivre les étapes décrites dans le plan étape par étape :



Suivez les étapes pour demander, remplir et télécharger un nouveau certificat dans AllsoftPlus.



## Lorsque le certificat est téléchargé dans AllsoftPlus

Une fois que vous avez téléchargé le certificat dans AllsoftPlus et enregistré ces données, vous devriez voir ce qui suit sous Configuration -> utilisateurs sous votre utilisateur :

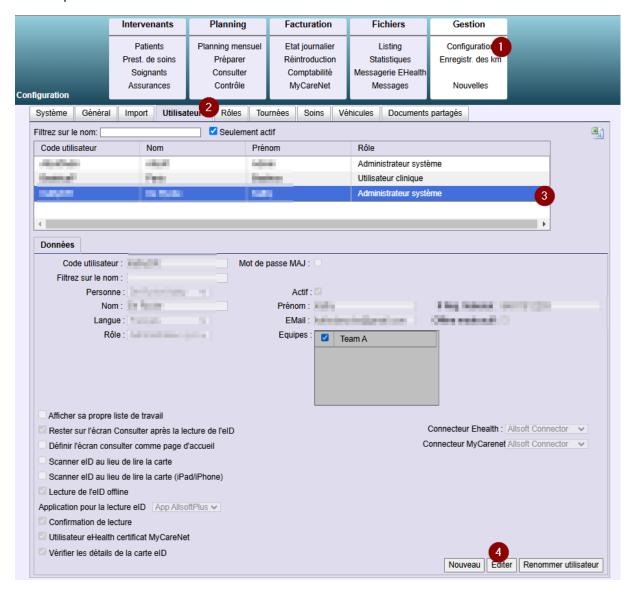


Veuillez alors vous déconnecter et vous reconnecter à nouveau à AllsoftPlus.



## Partage de certificats

Si nécessaire, vous pouvez également partager votre certificat avec d'autres utilisateurs. Pour ce faire, veuillez procéder comme suit :



Dans le bas de l'écran, veuillez alors cliquer sur le bouton

Afficher les certificats eSanté

Sur la ligne contenant votre certificat, vous aurez alors un bouton vous permettant de partager le certificat :





## Authentification

Avec le connecteur eHealth AllsoftPlus, vous n'avez plus besoin de votre carte d'identité pour vous connecter à Mycarenet ou à l'eHealthBox. Dès que vous êtes connecté à AllsoftPlus, vous pouvez l'utiliser automatiquement.

Veuillez donc noter qu'il ne faut plus cliquer sur l'onglet « Authentification » de l'écran MyCarenet.

Cela signifie également que lorsque vous vous connectez à AllsoftPlus avec un appareil mobile, vous êtes automatiquement connecté à ces services.

### Nouvelles fonctionnalités

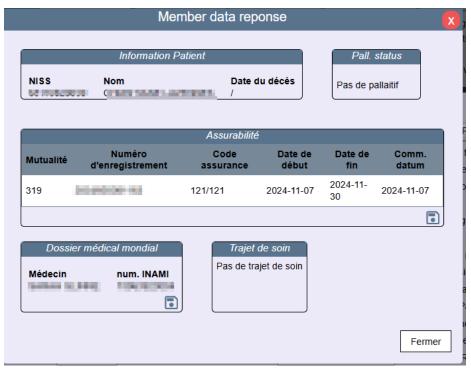
Le passage au nouveau connecteur nous permet également de mettre à disposition de nouvelles fonctionnalités. Dans les mois à venir, d'autres notifications seront données lorsqu'elles seront publiées.

Il est maintenant déjà possible de récupérer les données des membres et d'utiliser l'eBox.

### Données des membres

Les données fournies lors de la demande d'assurabilité dans l'écran Patient en cliquant sur le bouton vert sont beaucoup plus fournies qu'auparavant :







## <u>eBox</u>

Vous pouvez désormais également publier les factures des patients dans l'ebox gouvernementale (www.myebox.be) :



L'avantage de cette ebox est que les patients peuvent également se connecter via itsme.